

# De la féminité en BTSA

## Aménagements Paysagers

Association de deux établissements pour la création du BTSA Aménagements Paysagers, à savoir le lycée de la Baie de Somme à Abbeville et la MFR d'Yzengremer. Cela est une première en France de réunir un lycée privée (MFR) et un lycée public (Abbeville) pour une seule et même formation.



Leclercq Elodie élève apprentie en BTSA Aménagements Paysagers dans la Baie de Somme.

### - En quoi consiste le BTSA Aménagements Paysagers pour vous ?

\_\_\_\_\_ Le BTSA A.P consiste à former des futurs chefs d'équipe ou même de patrons dans la création, l'entretien d'espaces verts. En BTSA, on apprend à réaliser et à mettre en place des créations de massifs, de jardin et ainsi pouvoir et s'avoir monter des projets de A à Z. Ce BTSA me permet

d'approfondir mes connaissances techniques.

### - Quel a été votre parcours ?

Mon parcours a été diversifié. J'ai commencé par un BEP Agricole au lycée d'Airion puis j'ai réalisé un BAC PRO GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) au lycée de la Baie de Somme à Abbeville puis j'ai décidé de poursuivre mes études en BTSA AP pour découvrir une autre vision des Travaux Paysagers. Réaliser des chantiers me plait beaucoup en sachant que souvent, il n'y a pas d'aménagement sur les terrains au départ.

### - Cela vous dérange t-il d'être la seule femme en BTS ?

Non, cela ne me dérange pas car dans toutes les études que j'ai fait, les filles étaient en sous effectif. Le fait d'être la seule femme montre que la féminité peut s'intégrer dans ce genre de formation en apportant une touche de féminité dans le travail d'homme qui peut-être très bénéfique.

### - Qu'envisagez-vous après votre BTS ?

Après le BTS, j'envisage de créer mon entreprise en Espaces Verts dans le Sud de la France car j'aimerais changer de situation géographique pour découvrir plus de végétaux et apporter mon savoir-faire à public différent.

Propos recueillis  
par Kevin Quiertant